

CYBERNETIX SASU
COMPTES INDIVIDUELS*

COMPTE DE RESULTAT		
Euros	31.12.2022	31.12.2021
Chiffre d'affaires net	11 056 671	10 344 857
Production stockée	23 963	68 329
Production immobilisée	169 264	105 467
Subventions d'exploitation	26 666	1 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	926 721	1 522 196
Autres produits	20	176
Total des produits d'exploitation	12 203 305	12 042 359
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 768 349	2 014 436
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	58 878	232 900
Autres achats et charges externes	4 328 704	4 145 565
Impôts, taxes et versements assimilés	477 499	465 085
Salaires et traitements	4 764 678	4 438 947
Charges sociales	2 047 750	1 945 908
Dotations aux amortissements	578 184	124 226
Dotations aux provisions sur immobilisations		339 944
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Pour risques et charges	1 005 641	389 450
Autres charges	-56 256	61 842
Total des charges d'exploitation	14 973 427	14 158 303
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 770 122	-2 115 944
Produits financiers	40 292	13 612
Charges financières	352 845	51 470
RESULTAT FINANCIER	-312 553	-37 858
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3 082 675	-2 153 802
Produits exceptionnels	29 476	60 286
Charges exceptionnelles	7 771	41 612
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 705	18 674
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-461 688	-628 530
Total des produits	12 273 073	12 116 257
Total des charges	14 872 355	13 622 855
RESULTAT NET	-2 599 282	-1 506 598

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS 2022

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A. Faits marquants

- ❖ L'audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015 s'est déroulé avec succès.
- ❖ Cybernetix a poursuivi ses efforts en termes d'innovation (développement des activités Visual Intelligence et Robotiques), de proximité avec ses clients, et d'amélioration continue de la qualité.
- ❖ La guerre en Ukraine déclenchée par les forces russes le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial (rallongement des délais d'approvisionnement et augmentation des prix des matières premières)
- ❖ Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.
- ❖ Nouvelle organisation du groupe : depuis septembre 2022, Cybernetix est rattachée à l'activité Digitale du Groupe Technip Energies.
- ❖ La Société a remporté un gros contrat dans le riser monitoring au Brésil pour huit Millions d'€.
- ❖ Par décision de l'associé unique en date du 13 décembre 2022, il a été décidé l'augmentation suivie de la réduction de capital par voie d'imputation sur les pertes d'un montant de 6.500.000 euros, lesquelles ont permis la reconstitution des capitaux propres de la Société.

B. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Au 31 décembre 2022, la Société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait être indirectement exposée à des dégradations supplémentaires des délais fournisseurs qui pourraient toucher certaines fournitures industrielles.

Par décision de l'Associé Unique en date du 18 Avril 2023, Monsieur Jean-Sébastien CUQ a été nommé Président de Cybernetix et l'objet social de la Société a été étendu aux activités digitales.

C. Bilan et compte de résultat

Au 31 décembre 2022, le résultat d'exploitation est une perte de (2 770) K€ à comparer à une perte d'exploitation au 31 décembre 2021 de (2 116) K€.

Le résultat net après impôt au titre de l'exercice 2022 s'établit à une perte de (2 599) K€ par rapport à un résultat net négatif de (1 507) K€ au 31 décembre 2021.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Note 1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été apprécié lors de l'arrêté des comptes par le président et conforté par le soutien de la société-mère, Technip Energies NV.

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés au 12 mai 2023, sur la base des éléments disponibles à cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2. Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues

Les modes et méthodes d'évaluation appliqués aux différents postes sont les suivants :

Immobilisations incorporelles :

- Frais de Recherche et Développement générés en interne :

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice.

Aucune dépense de développement n'est capitalisée, hormis les dépenses relatives au développement en interne du système d'information de la société qui sont amorties sur une période linéaire de 5 ans.

- Les brevets sont amortis linéairement sur 5 ans.
- Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.
- Les fonds de commerce sont amortis sur une durée maximale de 10 ans.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et les durées d'amortissements pratiqués sont les suivantes :

- constructions et installations 10 à 50 ans (linéaire)
- agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans (linéaire)

- matériel et outillage industriels 4 à 5 ans (linéaire)
- mobilier de bureau 10 ans (linéaire)

- autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans (linéaire)

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Immobilisations financières :

Les titres de filiales ou de participations, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée, notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation, sauf si les résultats et perspectives laissent prévoir un rétablissement à court terme de ses capitaux propres.

Stocks :

Ils sont évalués au coût de revient. Le coût de revient est calculé selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché et aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence.

Reconnaissance du revenu :

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont constatés à l'avancement et le chiffre d'affaires sur des produits est constaté à la livraison. Le degré d'avancement s'apprécie au travers du ratio " coûts des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coûts totaux prévisionnels ".

Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Les couts des contrats incluent :

- les achats de matériels, les études sous-traitées, le coût des marchés et des diverses prestations rattachées directement au contrat ;
- les couts des heures des personnes directement affectés au contrat, y compris charges sociales ;
- le cas échéant, les autres coûts, spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Les couts des contrats ne comprennent pas de frais financiers hormis les frais sur cautions bancaires associés au contrat.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- le prix de vente initial ;
- les avenants, réclamations, incitations et modifications (« changements ») au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et s'il est probable qu'ils seront acceptés par les clients.

En cours de réalisation du contrat, le chiffre d'affaires est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement. La marge n'est toutefois reconnue que lorsque l'estimation des coûts et revenus à terminaison sont fiables.

La méthode retenue pour calculer le pourcentage d'avancement est déterminée en fonction de la nature et du risque spécifique de chaque contrat de façon à refléter l'avancement effectif du projet. Ce pourcentage peut ainsi être mesuré par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisés de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Créances et dettes :

Les créances et dettes en Euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Ecart de conversion :

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change à la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée au bilan en " Ecart de conversion ".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement :

Cybernetix a signé le 29 février 2012 une Convention de Gestion de Trésorerie Centralisée avec Technip Eurocash SNC. En conséquence Cybernetix ne détient plus de Valeurs Mobilières de Placement.

Avances conditionnées et développements financés :

Cybernetix perçoit des aides au développement de la recherche de la part de différents organismes. Les produits d'exploitation qui en résultent entrent dans le cadre habituel des activités du groupe, et à ce titre sont traités de la même façon que la facturation aux clients. Ainsi, les montants perçus sont considérés comme des avances clients, en contrepartie desquels le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement ou les dépenses sont stockées.

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

NOTES SUR LE BILAN

Note 3. Actif immobilisé et amortissements

Immobilisations – Valeurs Brutes :

(en milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais de développement	1 563				1 563
Concessions, logiciels, brevets, marques fonds commercial	2 131 226	7			2 139 226
autre immobilisations incorporelles	10				10
autre immobilisations incorporelles encours		3			3
Total	3 929	11	0	0	3 940
Immobilisations corporelles :					
Terrains	45				45
Constructions	2 066				2 066
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 244	324	4	(68)	8 504
Autres immobilisations corporelles	3 350	370	155	(368)	3 507
Immobilisations en cours	158	61	(158)		61
Avances et acomptes sur immobilisations	0				0
Total	13 864	755	0	(436)	14 182
Immobilisations financières					
Autres participations	1 260				1 260
Autre titres immobilisés	0				0
Prêts et autres immobilisations financières	17				17
Total	1 277	0	0	0	1 277
TOTAL GENERAL	19 071	766	0	(436)	19 400

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements pour le loyer du site Compiègne (Oise).

Immobilisations – Amortissements et provisions :

(en milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Dotations Amortissements	Reprises	Dotations Provisions	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :						
Frais de développement	1 563					1 563
Concessions, logiciels, brevets, marques fonds commercial	2 034 226	61				2 095 226
autre immobilisations incorporelles	10	0				10
Total	3 832	61	0	0	0	3 893
Immobilisations corporelles :						
Constructions	1 605	27				1 633
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 389	358			(68)	7 679
Autres immobilisations corporelles	2 647	132			(368)	2 411
Total	11 642	518	0	0	(436)	11 723
Immobilisations financières :						
Autres participations	809	268				1 077
Total	809	268	0	0	0	1 077
TOTAL GENERAL	16 283	846	0	0	(436)	16 693

Note 4. Filiales et Participations

Les titres de participation détenus par la société ainsi que les informations relatives aux filiales, sont détaillés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'Euros)	Capital social	Total capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Résultat du dernier exercice	Chiffre d'affaires net du dernier exercice clos
Filiales					
SCI LES BESSONS	45	251	99,97%	(1)	0
CYXPLUS SAS	528	(673)	99,99%	(991)	4 653
CYBERNETIX DO BRASIL	765	39	30,41%	0	0

(en milliers d'Euros)	Prêts et avances en compte courants accordés	Cautions et avals donnés	Valeur comptable des titres détenus	
			Valeur brute	Valeur nette
Filiales				
SCI LES BESSONS			183	183
CYXPLUS			528	0
CYBERNETIX DO BRASIL			549	0
Total	0	0	1 260	183

Note 5. Créances

(en milliers d'Euros)	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
	(K€)	(K€)	(K€)
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
De l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	4 959	4 949	10
Autres créances	3 710	3 710	0
Total	8 669	8 659	10

Le poste clients et comptes rattachés inclut des créances douteuses pour un montant de 10 K€.

En valeur brute il se ventile comme suit :	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
- Clients	3 639	4 659
- Factures à établir	1 320	1 556
Total	4 959	6 214

Le poste "Autres créances" se ventile comme suit:	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
- Comptes courants débiteurs vis-à-vis d'autres société du Groupe (crédits d'impôts)	2 976	2 976
- Créances de TVA	266	246
- Créances diverses	6	11
- Avances faites au personnel	1	0
- Crédit d'impôt Apprentissage	462	0
Total	3 711	3 233

Détail des Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
Créances clients et comptes rattachés (FAE)	1 320	1 556
Autres créances: subventions et aides à la recherche	0	0
Intérêts des comptes courants		
TOTAL	1 320	1 556

Note 6. Valeurs mobilières de placement

Cybernetix a signé le 29 février 2012 avec tacite reconduction, une Convention de Gestion de Trésorerie Centralisée avec Technip Eurocash SNC.

Note 7. Capitaux propres

Depuis la scission, Technip Energies NV détient 100% des actions et des droits de vote de la Société

RESERVES, REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT DE L'EXERCICE

<i>(En milliers d'Euros)</i>	Au 01.01.2022	Affectation du résultat	Augmentation capital	Réduction de capital	Quote part viré au résultat	Résultat de l'exercice	Au 31.12.2022
Capital social	109		6 500	(6 500)			109
Prime d'émission	7 956						7 956
Prime de fusion	3 116						3 116
Réserve légale	347						347
R.S.P.V.L.T.							
Autres réserves	1 178						1 178
Report à nouveau	(14 441)	(1 507)		6 500			(9 447)
Résultat	(1 507)	1 507				(2 599)	(2 599)
Subvention d'investissement	40				(17)		23
Provision réglementées	0						0
TOTAL	(3 203)	0	6 500	0	(17)	(2 599)	681

Note 8. Avances conditionnées

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Avance conditionnée	264			264
Organismes co-financeurs de R&D	0			0
TOTAL	264	0	0	264

Une avance remboursable sur le projet CODECI « Conception et développement d'une méthode de contrôle » est comptabilisée au bilan pour un montant de 260 K€.

Note 9. Etat des provisions

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour garanties clients	674	333		277	731
Provisions sur contrats	469	0	469		0
Provisions pour litiges salariaux	161	0	0		161
Provisions pour perte de change	13	0	13		0
Provisions pour perte à terminaison	66	0	66		0
Provisions pour situation nette négative Cyxplus	0	672			672
TOTAL	1 383	1 006	548	277	1 564
Provisions pour dépréciations :					
Sur Immobilisations incorporelles	0				0
Sur titres de participation (*)	809	268			1 077
Sur Stocks	261	0		20	241
Sur compte client	10				10
TOTAL	1 080	268	0	20	1 328

(*) cf. supra note 4

CYBERNETIX SASU - Annexes aux Comptes Individuels 2022

Détail des Provisions pour Risques et Charges :

Provision pour garantie clients :

Le montant total de la provision est déterminé par projet sur la base d'une estimation réalisée par le management.

Les débuts et fin de période de garantie sont gérés par projet. Le montant de la provision pour garantie se constitue en fonction de l'avancement du contrat (CA avancement).

Les provisions pour garanties données aux clients sont établies soit sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente.

Cette provision est reprise en cours de période de garantie à hauteur des dépenses de garantie encourues et la provision résiduelle éventuelle est reprise en totalité en fin de période de garantie.

Provision sur contrat

Aucune provision sur contrat.

Provision sur situation nette négative

Cyplus fait apparaître des capitaux propres négatifs à hauteur de (672) k€, une provision pour situation nette négative du même montant a été comptabilisée dans les comptes de Cybernetix.

Litiges non provisionnés :

Hormis ceux listés ci-dessus, il n'existe pas à la connaissance de la société à la date du présent rapport, d'autres passifs éventuels susceptibles d'avoir une incidence significative défavorable sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou le résultat de la société.

Note 10. Dettes

Echéancier des emprunts et des dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à + d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148	148		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 203	2 203		
Dettes sur immobilisation	0	0		
Dettes fiscales et sociales	2 092	2 092		
Autres dettes	3 492	3 492		
Produit constaté d'avance	1 342	1 342		
TOTAL	9 277	9 277	0	0

Détail des charges à payer rattachées aux postes de dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures à recevoir)	1 564	1 579
Dettes fiscales et sociales		
- provision pour congés payés et charges sociales afférentes	905	855
- autres charges de personnel et impôts à payer	551	310
Autres dettes (remises à accorder et diverses charges à payer)	0	0
TOTAL	3 020	2 744

Détail des autres dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Autres créiteurs	87	79
Charges diverses à payer	0	0
Comptes courants d'associés	3 405	7 563
TOTAL	3 492	7 642

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 11. Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Risers & Flowlines	2 049	2 428
RSS	2 876	1 440
NDT & Lab	1 801	1 636
Existing & Emerging Businesses	734	1 932
Mooring Systems	1 800	1 585
sps	144	433
Onshore Pipelines	260	288
VI	1 394	605
TOTAL	11 057	10 345

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
France	6 964	5 522
Autres pays de l'Union Européenne	208	681
Europe hors C.E.E	1 780	2 145
Asie	255	1
Amériques	1 577	1 708
Afrique	16	53
Océanie	256	234
TOTAL	11 057	10 345

Note 12. Production stockée

La production stockée de l'exercice s'analyse comme suit :

en milliers d'Euros	2022	2021
Valeur brute des stocks au 31.12.2020		137
Valeur brute des stocks au 31.12.2021	205	205
Valeur brute des stocks au 31.12.2022	229	
Production stockée	24	68

Note 13. Résultat financier

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Produits financiers :		
Produits de participation (dividendes)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	13	3
Différences positives de changes	27	11
Produits nets sur cessions de titres		
Autre produit financier	0	0
Total	40	14
Charges financières :		
Dotations aux provisions	268	13
Intérêts et charges assimilées	37	5
Différences négatives de change	48	33
Charges nettes sur cessions de titres		
Autre charges financières		
Total	353	51
Résultat Financier	(313)	(38)

Note 14. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Produits exceptionnels :		
sur cessions d'immobilisations		
reprises de provisions	0	32
autres produits	13	11
Quote part Subvention	17	17
Total	29	60
Charges exceptionnelles :		
autres charges	0	22
sur cessions d'immobilisations	7	20
dotations aux provisions	0	0
Total	7	42
Résultat Exceptionnel	22	19

Note 15. Revenu et dépenses en Recherche & Développement

	REVENUE TECHNIQ	DEPENSES	PRODUIT DU CIR
Existing & Emerging Businesses		17	353
Risers & Flowlines		19	
RSS		52	
TR&D Support group		1	
NDT & Lab		40	141
TOTAL	0	129	494

Note 16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(En milliers d'Euros)	Résultat comptable avant impôt (1)	Résultat fiscal	Imputation déficits reportables	Crédit d'impôt	Impôt correspondant (2)	Résultat net (1)-(2)
Résultat courant	(3 083)	(2 186)				(3 083)
Résultat exceptionnel	22	22				22
Contribution sur l'I.S.						
Imputation des déficits antérieurs						
Crédit d'impôt recherche				(462)		462
Retenue à la source						0
Résultat SCI Les Bessons						0
TOTAL	(3 061)	(2 164)		(462)		(2 599)

Information sur la situation fiscale différée ou latente

Nature (en milliers d'euros)	Valeur au début exercice	Variations		Valeur en fin d'exercice
		Accroissement	Allègement	
1 - Décalage certains ou éventuels				
Charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante:				
- Organic	0			0
- Participation	0			0
- Ecart de conversion	13	9	13	9
1 - Eléments restant à imputer				
- Déficit reportable	8 937	2 165		11 102
- Crédit Impôt Recherche	2 658	462		3 120
- Crédit Impôt CICE	281			281

Information sur l'Intégration fiscale

Suite à la scission en deux sociétés distinctes indépendantes depuis le 16/02/2021, La transaction a été achevée le 16 février 2021 avec la création de Technip Energies dont Cybernetix fait partie à 100%, Cybernetix a signé une sortie d'intégration fiscale avec l'ancien groupe Fiscal TECHNIPFMC. Une nouvelle intégration fiscale a été signée le 07/03/2022 avec la nouvelle société Mère Technip Energies N.V.

Information sur les déficits antérieurs à la période de sortie d'intégration

La sortie du Groupe Intégré d'une société entraîne pour cette dernière la perte du droit au report des déficits et moins-values nettes à long terme qu'elle a réalisés pendant sa période d'appartenance au groupe fiscal avec le groupe TPFMC. La filiale a transféré des crédits d'impôts reportables et remboursables à la société mère pendant la période d'intégration. Le montant total de la créance tels que crédits d'impôts existant entre la société Mère et la Filiale à la date du Transfert, et non utilisés dans le cadre de la détermination de la dette d'IS et de contribution sociale de la Filiale, s'élève à 2.939.288,00€. En principe ces créances ne sont remboursables qu'au terme d'une période de 3 ans révolus suivant le dépôt de la déclaration de crédit d'impôt. Toutefois, afin d'éviter les contraintes administratives liées au suivi du remboursement postérieurement à la sortie fiscale du groupe intégré, la société mère accepte à titre exceptionnel de procéder au remboursement des créances de crédit d'impôt.

L'ancienne société mère TPFMC à ce jour n'a pas encore remboursé sa dette.

AUTRES INFORMATIONS

Note 17. Engagements financiers hors bilan

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Cautions, avals, garanties données sur marché	235	66
Engagements de retraite	820	1 064
TOTAL	1 054	1 130

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite calculés pour l'ensemble du personnel de la société Cybernetix S.A.S.U. s'élèvent à 820 K€. Ce montant ne fait pas l'objet d'une inscription en comptabilité.

Note 18. Rémunération des dirigeants.

Le Président est rémunéré par la société mère, les autres dirigeants sont rémunérés directement par la société Cybernetix.

Note 19. Honoraires des commissaires aux comptes

	PricewaterhouseCoopers Audit
Audit	
■ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	29
Total	29

Note 20. Effectifs

VENTILATION DE L'EFFECTIF EN FIN D'EXERCICE

	31.12.2022	31.12.2021
Cadres	66	65
Agents de maîtrise et techniciens	11	13
Employés	3	4
Agents de réalisation	2	2
Apprentis	6	3
TOTAL	88	87

Note 21. Identité de la société consolidante

La société TECHNIP Energies est la société mère consolidante du groupe TECHNIP Energies.

Notes 22. Aspects environnementaux

Les risques climatiques n'engendrent pas d'impact sur les comptes 2022.

CYBERNETIX SASU
COMPTES INDIVIDUELS



BILAN ACTIF				
Euros	31.12.2022			31.12.2021
	Brut	Amort. et Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 562 699	1 562 699	0	0
Concessions, brevets, logiciels	2 138 722	2 094 612	44 110	97 115
Fonds commercial	225 624	225 624		
Autres immobilisations incorporelles	9 770	9 770	0	0
Immobilisations en cours	3 343		3 343	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles:	3 940 158	3 892 705	47 453	97 115
Terrains	44 689		44 689	44 689
Constructions	2 066 310	1 632 777	433 533	460 952
Installations techniques, matériel et outillage ind.	8 503 481	7 679 107	824 374	854 917
Autres immobilisations corporelles	3 506 939	2 410 936	1 096 003	703 271
Immobilisations en cours	60 917		60 917	158 494
Avances et acomptes				
Total Immobilisations corporelles:	14 182 336	11 722 820	2 459 516	2 222 323
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	1 260 119	1 076 875	183 244	450 954
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	198		198	198
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 453		17 453	17 453
Total Immobilisations financières:	1 277 770	1 076 875	200 895	468 605
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 400 264	16 692 400	2 707 864	2 788 043
Matières premières, approvisionnements	34 069	11 992	22 077	34 556
En cours de production de biens	229 121	229 121	0	18
En cours de production de services			0	2 304
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total Stocks et en-cours	263 190	241 113	22 077	36 878
Avances et acomptes versés sur commandes	104 561		104 561	59 347
Clients et comptes rattachés	4 958 535	9 883	4 948 652	6 204 238
Autres créances	3 710 157		3 710 157	3 233 014
Total Créances	8 668 692	9 883	8 658 809	9 437 253
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	103 160		103 160	191 719
Charges constatées d'avance	199 301		199 301	177 719
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 338 904	250 996	9 087 908	9 902 916
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations			0	13 268
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 739 168	16 943 396	11 795 772	12 704 227

CYBERNETIX SASU - Annexes aux Comptes Individuels 2022

CYBERNETIX SASU
COMPTES INDIVIDUELS

BILAN PASSIF		
Euros	31.12.2022	31.12.2021
Capital social ou individuel	109 000	109 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport :	11 071 422	11 071 422
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	346 895	346 895
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 177 825	1 177 825
Report à nouveau	-9 447 421	-14 440 823
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 599 282	-1 506 598
Subventions d'investissement	22 670	39 630
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	681 109	-3 202 649
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	264 337	264 337
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	264 337	264 337
Provisions pour risques	1 564 295	708 620
Provisions pour charges		674 499
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 564 295	1 383 119
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148 411	451 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 202 937	2 802 476
Dettes fiscales et sociales	2 091 662	2 033 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 492 004	7 641 616
Produits constatés d'avance	1 341 892	1 330 491
TOTAL DES DETTES	9 276 906	14 259 420
Ecarts de conversion passif	9 125	
TOTAL GENERAL	11 795 772	12 704 227

CYBERNETIX

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'associé unique
CYBERNETIX
94 Technopole De Chateau-Gombert
13382 MARSEILLE Cedex 13

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CYBERNETIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 16 mai 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Edouard Cartier

CYBERNETIX SASU
COMPTES INDIVIDUELS

BILAN ACTIF				
Euros	31.12.2022			31.12.2021
	Brut	Amort. et Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 562 699	1 562 699	0	0
Concessions, brevets, logiciels	2 138 722	2 094 612	44 110	97 115
Fonds commercial	225 624	225 624		
Autres immobilisations incorporelles	9 770	9 770	0	0
Immobilisations en cours	3 343		3 343	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total Immobilisations incorporelles:	3 940 158	3 892 705	47 453	97 115
Terrains	44 689		44 689	44 689
Constructions	2 066 310	1 632 777	433 533	460 952
Installations techniques, matériel et outillage ind.	8 503 481	7 679 107	824 374	854 917
Autres immobilisations corporelles	3 506 939	2 410 936	1 096 003	703 271
Immobilisations en cours	60 917		60 917	158 494
Avances et acomptes				
Total Immobilisations corporelles:	14 182 336	11 722 820	2 459 516	2 222 323
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	1 260 119	1 076 875	183 244	450 954
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	198		198	198
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 453		17 453	17 453
Total Immobilisations financières:	1 277 770	1 076 875	200 895	468 605
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 400 264	16 692 400	2 707 864	2 788 043
Matières premières, approvisionnements	34 069	11 992	22 077	34 556
En cours de production de biens	229 121	229 121	0	18
En cours de production de services			0	2 304
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total Stocks et en-cours	263 190	241 113	22 077	36 878
Avances et acomptes versés sur commandes	104 561		104 561	59 347
Clients et comptes rattachés	4 958 535	9 883	4 948 652	6 204 238
Autres créances	3 710 157		3 710 157	3 233 014
Total Créances	8 668 692	9 883	8 658 809	9 437 253
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	103 160		103 160	191 719
Charges constatées d'avance	199 301		199 301	177 719
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 338 904	250 996	9 087 908	9 902 916
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif			0	13 268
TOTAL GENERAL	28 739 168	16 943 396	11 795 772	12 704 227

CYBERNETIX SASU
COMPTES INDIVIDUELS

BILAN PASSIF		
Euros	31.12.2022	31.12.2021
Capital social ou individuel	109 000	109 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport :	11 071 422	11 071 422
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	346 895	346 895
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 177 825	1 177 825
Report à nouveau	-9 447 421	-14 440 823
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 599 282	-1 506 598
Subventions d'investissement	22 670	39 630
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	681 109	-3 202 649
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	264 337	264 337
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	264 337	264 337
Provisions pour risques	1 564 295	708 620
Provisions pour charges		674 499
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 564 295	1 383 119
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148 411	451 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 202 937	2 802 476
Dettes fiscales et sociales	2 091 662	2 033 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 492 004	7 641 616
Produits constatés d'avance	1 341 892	1 330 491
TOTAL DES DETTES	9 276 906	14 259 420
Ecarts de conversion passif	9 125	
TOTAL GENERAL	11 795 772	12 704 227

CYBERNETIX SASU

COMPTES INDIVIDUELS*

COMPTE DE RESULTAT		
Euros	31.12.2022	31.12.2021
Chiffre d'affaires net	11 056 671	10 344 857
Production stockée	23 963	68 329
Production immobilisée	169 264	105 467
Subventions d'exploitation	26 666	1 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	926 721	1 522 196
Autres produits	20	176
Total des produits d'exploitation	12 203 305	12 042 359
Achats de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 768 349	2 014 436
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	58 878	232 900
Autres achats et charges externes	4 328 704	4 145 565
Impôts, taxes et versements assimilés	477 499	465 085
Salaires et traitements	4 764 678	4 438 947
Charges sociales	2 047 750	1 945 908
Dotations aux amortissements	578 184	124 226
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		339 944
Pour risques et charges	1 005 641	389 450
Autres charges	-56 256	61 842
Total des charges d'exploitation	14 973 427	14 158 303
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 770 122	-2 115 944
Produits financiers	40 292	13 612
Charges financières	352 845	51 470
RESULTAT FINANCIER	-312 553	-37 858
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-3 082 675	-2 153 802
Produits exceptionnels	29 476	60 286
Charges exceptionnelles	7 771	41 612
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 705	18 674
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-461 688	-628 530
Total des produits	12 273 073	12 116 257
Total des charges	14 872 355	13 622 855
RESULTAT NET	-2 599 282	-1 506 598

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS 2022

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A. Faits marquants

- ❖ L'audit de suivi de la certification ISO 9001 version 2015 s'est déroulé avec succès.
- ❖ Cybernetix a poursuivi ses efforts en termes d'innovation (développement des activités Visual Intelligence et Robotiques), de proximité avec ses clients, et d'amélioration continue de la qualité.
- ❖ La guerre en Ukraine déclenchée par les forces russes le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial (rallongement des délais d'approvisionnement et augmentation des prix des matières premières)
- ❖ Les sanctions qui visent la Russie devraient avoir des incidences significatives pour les sociétés ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie.
- ❖ Nouvelle organisation du groupe : depuis septembre 2022, Cybernetix est rattachée à l'activité Digitale du Groupe Technip Energies.
- ❖ La Société a remporté un gros contrat dans le riser monitoring au Brésil pour huit Millions d'€.
- ❖ Par décision de l'associé unique en date du 13 décembre 2022, il a été décidé l'augmentation suivie de la réduction de capital par voie d'imputation sur les pertes d'un montant de 6.500.000 euros, lesquelles ont permis la reconstitution des capitaux propres de la Société.

B. Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Au 31 décembre 2022, la Société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie

Toutefois, les activités de la Société pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

La Société pourrait être indirectement exposée à des dégradations supplémentaires des délais fournisseurs qui pourraient toucher certaines fournitures industrielles.

Par décision de l'Associé Unique en date du 18 Avril 2023, Monsieur Jean-Sébastien CUQ a été nommé Président de Cybernetix et l'objet social de la Société a été étendu aux activités digitales.

C. Bilan et compte de résultat

Au 31 décembre 2022, le résultat d'exploitation est une perte de (2 770) K€ à comparer à une perte d'exploitation au 31 décembre 2021 de (2 116) K€.

Le résultat net après impôt au titre de l'exercice 2022 s'établit à une perte de (2 599) K€ par rapport à un résultat net négatif de (1 507) K€ au 31 décembre 2021.

Note 1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été apprécié lors de l'arrêté des comptes par le président et conforté par le soutien de la société-mère, Technip Energies NV.

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés au 12 mai 2023, sur la base des éléments disponibles à cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2. Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues

Les modes et méthodes d'évaluation appliqués aux différents postes sont les suivants :

Immobilisations incorporelles :

- Frais de Recherche et Développement générés en interne :

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice.

Aucune dépense de développement n'est capitalisée, hormis les dépenses relatives au développement en interne du système d'information de la société qui sont amorties sur une période linéaire de 5 ans.

- Les brevets sont amortis linéairement sur 5 ans.
- Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.
- Les fonds de commerce sont amortis sur une durée maximale de 10 ans.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et les durées d'amortissements pratiqués sont les suivantes :

- constructions et installations 10 à 50 ans (linéaire)
- agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans (linéaire)

- matériel et outillage industriels 4 à 5 ans (linéaire)
- mobilier de bureau 10 ans (linéaire)

- autres immobilisations corporelles 3 à 10 ans (linéaire)

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Immobilisations financières :

Les titres de filiales ou de participations, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés à leur valeur d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée, notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation, sauf si les résultats et perspectives laissent prévoir un rétablissement à court terme de ses capitaux propres.

Stocks :

Ils sont évalués au coût de revient. Le coût de revient est calculé selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché et aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence.

Reconnaissance du revenu :

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont constatés à l'avancement et le chiffre d'affaires sur des produits est constaté à la livraison. Le degré d'avancement s'apprécie au travers du ratio " coûts des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coûts totaux prévisionnels ".

Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Les couts des contrats incluent :

- les achats de matériels, les études sous-traitées, le coût des marchés et des diverses prestations rattachées directement au contrat ;
- les couts des heures des personnes directement affectés au contrat, y compris charges sociales ;
- le cas échéant, les autres coûts, spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Les couts des contrats ne comprennent pas de frais financiers hormis les frais sur cautions bancaires associés au contrat.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- le prix de vente initial ;
- les avenants, réclamations, incitations et modifications (« changements ») au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et s'il est probable qu'ils seront acceptés par les clients.

En cours de réalisation du contrat, le chiffre d'affaires est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement. La marge n'est toutefois reconnue que lorsque l'estimation des coûts et revenus à terminaison sont fiables.

La méthode retenue pour calculer le pourcentage d'avancement est déterminée en fonction de la nature et du risque spécifique de chaque contrat de façon à refléter l'avancement effectif du projet. Ce pourcentage peut ainsi être mesuré par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisés de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Créances et dettes :

Les créances et dettes en Euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Ecart de conversion :

Les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change à la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée au bilan en " Ecart de conversion ".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement :

Cybernetix a signé le 29 février 2012 une Convention de Gestion de Trésorerie Centralisée avec Technip Eurocash SNC. En conséquence Cybernetix ne détient plus de Valeurs Mobilières de Placement.

Avances conditionnées et développements financés :

Cybernetix perçoit des aides au développement de la recherche de la part de différents organismes. Les produits d'exploitation qui en résultent entrent dans le cadre habituel des activités du groupe, et à ce titre sont traités de la même façon que la facturation aux clients. Ainsi, les montants perçus sont considérés comme des avances clients, en contrepartie desquels le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement ou les dépenses sont stockées.

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

NOTES SUR LE BILAN

Note 3. Actif immobilisé et amortissements

Immobilisations – Valeurs Brutes :

(en milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais de développement	1 563				1 563
Concessions, logiciels, brevets, marques fonds commercial	2 131	7			2 139
autre immobilisations incorporelles	226				226
autre immobilisations incorporelles encours	10	3			10
Total	3 929	11	0	0	3 940
Immobilisations corporelles :					
Terrains	45				45
Constructions	2 066				2 066
Installations techniques, matériels et outillages industriels	8 244	324	4	(68)	8 504
Autres immobilisations corporelles	3 350	370	155	(368)	3 507
Immobilisations en cours	158	61	(158)		61
Avances et acomptes sur immobilisations	0				0
Total	13 864	755	0	(436)	14 182
Immobilisations financières					
Autres participations	1 260				1 260
Autre titres immobilisés	0				0
Prêts et autres immobilisations financières	17				17
Total	1 277	0	0	0	1 277
TOTAL GENERAL	19 071	766	0	(436)	19 400

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements pour le loyer du site Compiègne (Oise).

Immobilisations – Amortissements et provisions :

(en milliers d'Euros)	Montant au début de l'exercice	Dotations Amortissements	Reprises	Dotations Provisions	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :						
Frais de développement	1 563					1 563
Concessions, logiciels, brevets, marques fonds commercial	2 034	61				2 095
autre immobilisations incorporelles	226					226
	10	0				10
Total	3 832	61	0	0	0	3 893
Immobilisations corporelles :						
Constructions	1 605	27				1 633
Installations techniques, matériels et outillages industriels	7 389	358			(68)	7 679
Autres immobilisations corporelles	2 647	132			(368)	2 411
Total	11 642	518	0	0	(436)	11 723
Immobilisations financières :						
Autres participations	809	268				1 077
Total	809	268	0	0	0	1 077
TOTAL GENERAL	16 283	846	0	0	(436)	16 693

Note 4. Filiales et Participations

Les titres de participation détenus par la société ainsi que les informations relatives aux filiales, sont détaillés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'Euros)	Capital social	Total capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Résultat du dernier exercice	Chiffre d'affaires net du dernier exercice clos
Filiales					
SCI LES BESSONS	45	251	99,97%	(1)	0
CYXPLUS SAS	528	(673)	99,99%	(991)	4 653
CYBERNETIX DO BRASIL	765	39	30,41%	0	0

(en milliers d'Euros)	Prêts et avances en compte courants accordés	Cautions et avals donnés	Valeur comptable des titres détenus		
			Valeur brute	Valeur nette	
Filiales					
SCI LES BESSONS			183	183	
CYXPLUS			528	0	
CYBERNETIX DO BRASIL			549	0	
Total	0	0	1 260	183	

Note 5. Créances

(en milliers d'Euros)	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
	(K€)	(K€)	(K€)
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
De l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	4 959	4 949	10
Autres créances	3 710	3 710	0
Total	8 669	8 659	10

Le poste clients et comptes rattachés inclut des créances douteuses pour un montant de 10 K€.

En valeur brute il se ventile comme suit :	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
- Clients	3 639	4 659
- Factures à établir	1 320	1 556
Total	4 959	6 214

Le poste "Autres créances" se ventile comme suit:	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
- Comptes courants débiteurs vis-à-vis d'autres société du Groupe (crédits d'impôts)	2 976	2 976
- Créances de TVA	266	246
- Créances diverses	6	11
- Avances faites au personnel	1	0
- Crédit d'impôt Apprentissage	462	0
Total	3 711	3 233

Détail des Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

(en milliers d'Euros)	31.12.2022 (K€)	31.12.2021 (K€)
Créances clients et comptes rattachés (FAE)	1 320	1 556
Autres créances: subventions et aides à la recherche	0	0
Intérêts des comptes courants		
TOTAL	1 320	1 556

Note 6. Valeurs mobilières de placement

Cybernetix a signé le 29 février 2012 avec tacite reconduction, une Convention de Gestion de Trésorerie Centralisée avec Technip Eurocash SNC.

Note 7. Capitaux propres

Depuis la scission, Technip Energies NV détient 100% des actions et des droits de vote de la Société

RESERVES, REPORT A NOUVEAU ET RESULTAT DE L'EXERCICE							
<i>(En milliers d'Euros)</i>	Au 01.01.2022	Affectation du résultat	Augmentation capital	Réduction de capital	Quote part viré au résultat	Résultat de l'exercice	Au 31.12.2022
Capital social	109		6 500	(6 500)			109
Prime d'émission	7 956						7 956
Prime de fusion	3 116						3 116
Réserve légale	347						347
R.S.P.V.L.T.							
Autres réserves	1 178						1 178
Report à nouveau	(14 441)	(1 507)		6 500			(9 447)
Résultat	(1 507)	1 507				(2 599)	(2 599)
Subvention d'investissement	40				(17)		23
Provision réglementées	0						0
TOTAL	(3 203)	0	6 500	0	(17)	(2 599)	681

Note 8. Avances conditionnées

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Avance conditionnée	264			264
Organismes co-financeurs de R&D	0			0
TOTAL	264	0	0	264

Une avance remboursable sur le projet CODECI « Conception et développement d'une méthode de contrôle » est comptabilisée au bilan pour un montant de 260 K€.

Note 9. Etat des provisions

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour garanties clients	674	333		277	731
Provisions sur contrats	469	0	469		0
Provisions pour litiges salariaux	161	0	0		161
Provisions pour perte de change	13	0	13		0
Provisions pour perte à terminaison	66	0	66		0
Provisions pour situation nette négative Cyxplus	0	672			672
TOTAL	1 383	1 006	548	277	1 564
Provisions pour dépréciations :					
Sur Immobilisations incorporelles	0				0
Sur titres de participation (*)	809	268			1 077
Sur Stocks	261	0		20	241
Sur compte client	10				10
TOTAL	1 080	268	0	20	1 328

(*) cf. supra note 4

CYBERNETIX SASU - Annexes aux Comptes Individuels 2022

Détail des Provisions pour Risques et Charges :

Provision pour garantie clients :

Le montant total de la provision est déterminé par projet sur la base d'une estimation réalisée par le management.

Les débits et fin de période de garantie sont gérés par projet. Le montant de la provision pour garantie se constitue en fonction de l'avancement du contrat (CA avancement).

Les provisions pour garanties données aux clients sont établies soit sur des bases statistiques compte tenu des dépenses engagées dans le passé sur des affaires de même nature, soit par application d'un pourcentage sur le prix de vente.

Cette provision est reprise en cours de période de garantie à hauteur des dépenses de garantie encourues et la provision résiduelle éventuelle est reprise en totalité en fin de période de garantie.

Provision sur contrat

Aucune provision sur contrat.

Provision sur situation nette négative

Cyxplus fait apparaître des capitaux propres négatifs à hauteur de (672) k€, une provision pour situation nette négative du même montant a été comptabilisée dans les comptes de Cybernetix.

Litiges non provisionnés :

Hormis ceux listés ci-dessus, il n'existe pas à la connaissance de la société à la date du présent rapport, d'autres passifs éventuels susceptibles d'avoir une incidence significative défavorable sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou le résultat de la société.

Note 10. Dettes

Echéancier des emprunts et des dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à + d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	148	148		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 203	2 203		
Dettes sur immobilisation	0	0		
Dettes fiscales et sociales	2 092	2 092		
Autres dettes	3 492	3 492		
Produit constaté d'avance	1 342	1 342		
TOTAL	9 277	9 277	0	0

Détail des charges à payer rattachées aux postes de dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures à recevoir)	1 564	1 579
Dettes fiscales et sociales		
- provision pour congés payés et charges sociales afférentes	905	855
- autres charges de personnel et impôts à payer	551	310
Autres dettes (remises à accorder et diverses charges à payer)	0	0
TOTAL	3 020	2 744

Détail des autres dettes

<i>(en milliers d'Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Autres créditeurs	87	79
Charges diverses à payer	0	0
Comptes courants d'associés	3 405	7 563
TOTAL	3 492	7 642

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 11. Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Risers & Flowlines	2 049	2 428
RSS	2 876	1 440
NDT & Lab	1 801	1 636
Existing & Emerging Businesses	734	1 932
Mooring Systems	1 800	1 585
sps	144	433
Onshore Pipelines	260	288
VI	1 394	605
TOTAL	11 057	10 345

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
France	6 964	5 522
Autres pays de l'Union Européenne	208	681
Europe hors C.E.E	1 780	2 145
Asie	255	1
Amériques	1 577	1 708
Afrique	16	53
Océanie	256	234
TOTAL	11 057	10 345

Note 12. Production stockée

La production stockée de l'exercice s'analyse comme suit :

en milliers d'Euros	2022	2021
Valeur brute des stocks au 31.12.2020		137
Valeur brute des stocks au 31.12.2021	205	205
Valeur brute des stocks au 31.12.2022	229	
Production stockée	24	68

Note 13. Résultat financier

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Produits financiers :		
Produits de participation (dividendes)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises de provisions et transferts de charges	13	3
Différences positives de changes	27	11
Produits nets sur cessions de titres		
Autre produit financier	0	0
Total	40	14
Charges financières :		
Dotations aux provisions	268	13
Intérêts et charges assimilées	37	5
Différences négatives de change	48	33
Charges nettes sur cessions de titres		
Autre charges financières		
Total	353	51
Résultat Financier	(313)	(38)

Note 14. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'Euros)</i>	2022	2021
Produits exceptionnels :		
sur cessions d'immobilisations		
reprises de provisions	0	32
autres produits	13	11
Quote part Subvention	17	17
Total	29	60
Charges exceptionnelles :		
autres charges	0	22
sur cessions d'immobilisations	7	20
dotations aux provisions	0	0
Total	7	42
Résultat Exceptionnel	22	19

Note 15. Revenu et dépenses en Recherche & Développement

	REVENUE TECHNIQ	DEPENSES	PRODUIT DU CIR
Existing & Emerging Businesses		17	353
Risers & Flowlines		19	
RSS		52	
TR&D Support group		1	
NDT & Lab		40	141
TOTAL	0	129	494

Note 16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>(En milliers d'Euros)</i>	Résultat comptable avant impôt (1)	Résultat fiscal	Imputation déficits reportables	Crédit d'impôt	Impôt correspondant (2)	Résultat net (1)-(2)
Résultat courant	(3 083)	(2 186)				(3 083)
Résultat exceptionnel	22	22				22
Contribution sur l'I.S.						
Imputation des déficits antérieurs						
Crédit d'impôt recherche				(462)		462
Retenue à la source						0
Résultat SCI Les Bessons						0
TOTAL	(3 061)	(2 164)		(462)		(2 599)

Information sur la situation fiscale différée ou latente

Nature <i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au début exercice	Variations		Valeur en fin d'exercice
		Accroissement	Allègement	
<u>1 - Décalage certains ou éventuels</u>				
Charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante:				
- Organic	0			0
- Participation	0			0
- Ecart de conversion	13	9	13	9
<u>1 - Eléments restant à imputer</u>				
- Déficit reportables	8 937	2 165		11 102
- Crédit Impôt Recherche	2 658	462		3 120
- Crédit Impôt CICE	281			281

Information sur l'Intégration fiscale

Suite à la scission en deux sociétés distinctes indépendantes depuis le 16/02/2021, La transaction a été achevée le 16 février 2021 avec la création de Technip Energies dont Cybernetix fait partie à 100%, Cybernetix a signé une sortie d'intégration fiscale avec l'ancien groupe Fiscal TECHNIPFMC. Une nouvelle intégration fiscale a été signée le 07/03/2022 avec la nouvelle société Mère Technip Energies N.V.

Information sur les déficits antérieurs à la période de sortie d'intégration

La sortie du Groupe Intégré d'une société entraîne pour cette dernière la perte du droit au report des déficits et moins-values nettes à long terme qu'elle a réalisés pendant sa période d'appartenance au groupe fiscal avec le groupe TPFMC. La filiale a transféré des crédits d'impôts reportables et remboursables à la société mère pendant la période d'intégration. Le montant total de la créance tels que crédits d'impôts existant entre la société Mère et la Filiale à la date du Transfert, et non utilisés dans le cadre de la détermination de la dette d'IS et de contribution sociale de la Filiale, s'élève à 2.939.288,00€. En principe ces créances ne sont remboursables qu'au terme d'une période de 3 ans révolus suivant le dépôt de la déclaration de crédit d'impôt. Toutefois, afin d'éviter les contraintes administratives liées au suivi du remboursement postérieurement à la sortie fiscale du groupe intégré, la société mère accepte à titre exceptionnel de procéder au remboursement des créances de crédit d'impôt.

L'ancienne société mère TPFMC à ce jour n'a pas encore remboursé sa dette.

AUTRES INFORMATIONS

Note 17. Engagements financiers hors bilan

<i>(en milliers d' Euros)</i>	31.12.2022	31.12.2021
Cautions, avals, garanties données sur marché	235	66
Engagements de retraite	820	1 064
TOTAL	1 054	1 130

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite calculés pour l'ensemble du personnel de la société Cybernetix S.A.S.U. s'élèvent à 820 K€. Ce montant ne fait pas l'objet d'une inscription en comptabilité.

Note 18. Rémunération des dirigeants.

Le Président est rémunéré par la société mère, les autres dirigeants sont rémunérés directement par la société Cybernetix.

Note 19. Honoraires des commissaires aux comptes

	PricewaterhouseCoopers Audit
Audit	
■ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	29
<i>Total</i>	29

Note 20. Effectifs

VENTILATION DE L'EFFECTIF EN FIN D'EXERCICE

	31.12.2022	31.12.2021
Cadres	66	65
Agents de maîtrise et techniciens	11	13
Employés	3	4
Agents de réalisation	2	2
Apprentis	6	3
TOTAL	88	87

Note 21. Identité de la société consolidante

La société TECHNIP Energies est la société mère consolidante du groupe TECHNIP Energies.

Notes 22. Aspects environnementaux

Les risques climatiques n'engendrent pas d'impact sur les comptes 2022.

CYBERNETIX

Société par actions simplifiée unipersonnelle de 109 000 Euros
Siège social : Technopôle de Château Gombert
Domaine de l'Annonciade - Rue Albert Einstein BP 94
13382 MARSEILLE Cedex 13
331 406 637 RCS MARSEILLE

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-trois juin,

La société **TECHNIP ENERGIES N.V.**, société de droit néerlandais, ayant son siège social à Amsterdam, aux Pays-Bas (chambre de commerce néerlandaise numéro 76122654), et son principal centre d'activité au 2126 boulevard de la Défense - Immeuble ORIGINE - CS 10266 - 92741 Nanterre CEDEX, France (RCS Nanterre 879 464 584), représentée par Monsieur Michael McGuinty, dûment habilité à l'effet des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société détenant à ce titre l'intégralité des actions de la Société, (l'« **Associé Unique** »)

I. Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de gestion du Président;
- les comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- le rapport du Commissaire aux comptes ; et
- de l'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur.

II. Etant rappelé que la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informé des présentes décisions.

III. A pris les décisions suivantes sur l'ordre du jour ci-dessous au siège social de la Société:

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Examen des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ; et
- Pouvoir pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et examiné les comptes dudit exercice, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés qui se soldent par une perte de (2.599.282) euros, lesdits rapports ainsi que les opérations résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles assujettis à l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à 9 302 euros et prend acte que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges s'est élevé à 2 325 euros.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de (2.599.282) euros, comme suit :

- Perte de l'exercice :	(2.599.282) €
- Report à nouveau négatif antérieur :	(9.447.421) €
- Nouveau solde du compte report à nouveau après affectation :	(12.046.703) €

L'Associé Unique, constate qu'après l'affectation du résultat dans les conditions mentionnées ci-dessus, les capitaux propres de la société s'élèvent à un montant de 681.109 €.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, prend acte qu'aucune convention règlementée n'a été signée au cours de l'exercice 2022 et qu'aucune convention règlementée conclue antérieurement à l'exercice 2022 n'a poursuivi ses effets au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

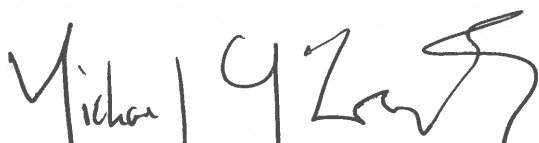
L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste **LVPRO**, 15 rue de Milan -75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 809 015 407, et ses mandataires;
- de pour et au nom de la Société, faire auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du Tribunal compétent et/ou service informatique dénommé guichet électronique des formalités des entreprises et/ou tout autre service compétent mentionné par le Code de commerce, pour effectuer toutes les formalités subséquentes concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A.

- 123-4 dudit Code,
- en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



Technip Energies N.V.
Associé Unique - Représenté par Michael McGuinty